

Élections au Conseil d'Administration de l'ORPAL

Lors de la prochaine **Assemblée Générale** de l'ORPAL, qui doit se tenir le **23 février 2018** et conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association, il sera procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration. **Sept postes sont à pourvoir.**

Toute personne domiciliée dans une des communes de l'agglomération lavalloise, adhérente de l'association, au moins depuis la saison 2016/2017 et à jour de cotisation au titre de l'année 2017/2018, peut être candidate.

Les **candidatures** seront reçues à l'ORPAL – 73, boulevard Frédéric Chaplet – 53000 Laval, 15 jours au moins avant l'Assemblée Générale, et au plus tard **le 08 février 2018**, aux heures d'ouverture des bureaux ou avant minuit le cachet de la poste faisant foi.

Ces candidatures peuvent être déposées ou adressées, soit par courriel, soit par courrier, au siège de l'ORPAL, dans les délais prescrits.

Un modèle de déclaration de candidature est à disposition à l'ORPAL.

Renseignements au 02.43.56.42.60



Déclaration de candidature au Conseil d'Administration de l'ORPAL Élections du 23 février 2018

Je, soussigné(e)
(Nom et prénom)

demeurant

.....

adhérent(e) de l'ORPAL au titre des années 2016/2017 et 2017/2018, en qualité (*à préciser*) :

- de participant (e) aux activités suivantes :

.....

- de membre du (des) club (s) de :

.....

- de simple adhérent et actuellement à jour de cotisation,

déclare me porter candidat (e) au Conseil d'Administration de l'ORPAL.

Fait à.....le
(Signature obligatoire)

Date limite des dépôts de candidature : jeudi 08 février 2018